

---

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 29 mars 2018**

---

L'an deux mille dix-huit, le 29 du mois de mars à 20 heures 00

Le Conseil Municipal de Lacanau s'est réuni en séance ordinaire, à l'Hôtel de Ville de Lacanau, sous la présidence de M. Laurent PEYRONDET, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 27

Présents : 21 M. Michel BAUER, Mme Sylvie LAVERGNE, M. Adrien DEBEVER, Mme Alexia BACQUEY, M. Philippe WILHELM, M. Hervé CAZENAVE, Mme Pascale MARZAT, M. Cyrille RENELEAU, Adjoints.

M. Patrick MORISSET, M. Alain BERTRAND, Mme Catherine DUBOURG, Mme Corinne FRITSCH, M. Steve LOZANO, M. Jérémy BOISSON, Mme Amandine VIGNERON, M. Joris MONSEIGNE, Mme Brigitte BILLA, M. Denis LAGOFUN, Mme Lydia LESCOUBE, M. Cyril CAMU et M. Jean-Yves MAS, Conseillers municipaux.

Absents et représentés : 3 M. Alexandre DANJEAN qui a donné procuration à M. Laurent PEYRONDET  
Mme Anne ESCOLA qui a donné procuration à Mme Pascale MARZAT  
Mme Bénédicte LABBE qui a donné procuration à M. Michel BAUER

Absents et non représentés : 2 Mme Tiphaine RAGUENEL  
M. Olivier BACCIALONE

*Madame Alexia BACQUEY est élue secrétaire de séance.*

## N° DL29032018-11 : Subventions aux associations 2018

Rapporteur : Monsieur Cyrille RENELEAU

Les associations locales ont formulé des demandes de subvention pour l'année 2018 dans le cadre de l'exercice de leurs activités ainsi que pour l'organisation d'événements particuliers. A cet effet, elles ont fourni leurs comptes ainsi que des fiches actions retraçant les activités de l'année 2017 et les projets pour l'année 2018.

La Municipalité a décidé d'accompagner les associations, dans le cadre de sa politique en faveur de la vie associative, par un soutien logistique, des mises à disposition d'infrastructures municipales et des prestations de communication.

Parallèlement et dans le souci d'une gestion rigoureuse de l'argent public, la commune conditionne le versement d'aides financières aux associations en respect de critères financiers objectifs, basés sur une recherche d'équilibre budgétaire des associations dont les projets et l'activité sont jugés pertinents au regard du dynamisme et de l'intérêt général qu'ils apportent à la commune.

C'est pourquoi, conformément à l'article L. 1611-4 du Code Général des Collectivités Territoriales, « toute association, œuvre ou entreprise ayant reçu une subvention peut être soumise au contrôle des délégués de la collectivité qui l'a accordée. Tous groupements, associations, œuvres ou entreprises privées qui ont reçu dans l'année en cours une ou plusieurs subventions sont tenus de fournir à l'autorité qui a mandaté la subvention une copie certifiée de leurs budgets et de leurs comptes de l'exercice écoulé, ainsi que tous documents faisant connaître les résultats de leur activité ».

Les critères d'analyse et de sélection objectifs prennent notamment en compte le solde des comptes de résultat et la trésorerie des associations. Le tissu associatif local est une priorité pour la Municipalité.

Enfin, l'étude s'est également attachée à privilégier la dynamique associative, créatrice de lien social, vecteur de détente et de connaissance.

L'enveloppe budgétaire 2018 est de 188 300 €. Après examen de tous les dossiers présentés par les associations, le montant proposé au vote est de 178 300 €.

**VU** l'avis de la commission Scolaire, Petite Enfance, Enfance et Jeunesse en date du 6 mars,

**VU** l'avis de la commission Culture et Vie Associative en date du 7 mars,

**VU** l'avis de la commission Sports en date du 7 mars,

**VU** l'avis de la commission Finances en date du 16 mars,

**Le Conseil municipal de la commune de Lacanau, entendu l'exposé qui précède et après en avoir délibéré, décide :**

### **ARTICLE 1**

**DECIDE** d'allouer les subventions 2018 aux associations, telles que déclinées suivant le document ci-annexé.

**Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents.**

**POUR : 22** M. le Maire, M. Michel BAUER, Mme Sylvie LAVERGNE, M. Adrien DEBEVER, Mme Alexia BACQUEY, M. Philippe WILHELM, M. Hervé CAZENAVE, Mme Pascale MARZAT, M. Cyrille RENELEAU, M. Patrick MORISSET, Mmes Bénédicte LABBE, Catherine DUBOURG, Mmes Anne ESCOLA, Corinne FRITSCH, MM Steve LOZANO, Alexandre DANJEAN, Mme Amandine VIGNERON, M. Joris MONSEIGNE, Mme Brigitte BILLA, M. Denis LAGOFUN, MM Cyril CAMU et Jean-Yves MAS.

Monsieur Alain BERTRAND ne participe pas au vote pour la subvention accordée à l'ASL Rugby.

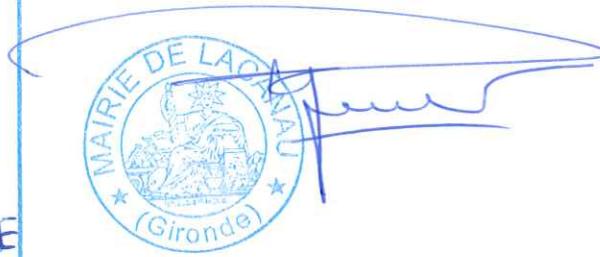
Monsieur Jérémy BOISSON ne participe pas au vote pour la subvention accordée à l'Association Lacanau Surf Club.

Madame Lydia LESCOMBE ne participe pas au vote pour la subvention accordée à l'ASL Judo.

Fait et délibéré les jour, mois, an ci-dessus. Pour extrait certifié conforme.



Le Maire  
Laurent PEYRONDET



Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter des formalités de publication et de transmission en Préfecture.

Publié le :

05 AVR. 2018

Notifié le :

Télétransmis à la Sous-Préfecture de Lesparre-Médoc le :

05 AVR. 2018



# SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS - ANNEE 2018

Délibération du Conseil Municipal du 29 Mars 2018

ASSOCIATIONS/COMMISSION	Proposé au vote pour 2018
<b><u>Culture et Vie Associative</u></b>	
Amicale des Sapeurs-Pompiers - organisation du <i>bal des pompiers</i> à l'occasion de la Fête Nationale	800 €
Arkhan Asso- organisation du festival <i>les irréelles et Lacanau en Jeu</i>	500 €
A ciel ouvert	300 €
Association des Cinémas de Proximité de la Gironde	650 €
Arpège Art Academy (école de musique "rockschool médoc")	5 500 €
Arpège Art Academy - participatin au gala de fin d'année	500 €
Association Culturelle de Lacanau	5 000 €
Association des Artistes Canaulais	400 €
Association Union Nationale des Combattants de Lacanau	800 €
Association Respect Animaux (ARA)	900 €
Club Regain	600 €
Comité des Fêtes de la Grande Escoure	2 250 €
Association Ramdam (ex-Comité des Fêtes de Lacanau)	2 500 €
Comité des Fêtes du Moutchic	2 500 €
Ici et Maintenant - participation au festival de musique Musical'Océan	6 500 €
Lacanau Accueil	800 €
Total	40 500 €
<b><u>Scolaire/Enfance/Jeunesse</u></b>	
Association sportive Collège Lacanau	1 500 €

Foyer Socio-Educatif du Collège de Lacanau	1 000 €
PEEP Lacanau Océan	200 €
PEEP Lacanau Océan - participation à la kermesse de fin d'année scolaire	500 €
<b>Total</b>	<b>3 200,00 €</b>
<b>Sports</b>	
ASL Judo	4 000 €
ASL Judo - participation au tournoi annuel	300 €
ASL Badminton	1 000 €
ASL Rugby	4 400 €
ASL Taekwondo	300 €
ASL Taekwondo - participation à l'achat d'un kit pour plastrons électroniques	1 000 €
ASL Danse	2 000 €
ASL Danse - participation aux frais de déplacement si qualification aux championnats de France, sur présentation des justificatifs	750 €
Corps Activ'	150 €
Football Club Médoc Océan Lacanau Carcans (FCMOLC)	15 150 €
Lacanau Equicréation	1 700 €
Lancer Lourd Canaulais	250 €
Lacanau Pirogue Hawaïenne - participation à la fête de la pirogue	500 €
Lacanau Océhand - participation à l'organisation d'une rencontre de niveau "National 1"	500 €
Lacanau Ski Loisir	150 €
Lacanau Ski Club - participation à l'événement <i>Malibu Open Tour</i> du 31/8 au 2/09	1 500 €
Association Nationale HandiSurf - participation à l'organisation du championnat d'Europe voire du Monde du 6 au 9 Septembre 2018	40 000 €
Lacanau Surf Club - participation à l'organisation du <i>Lacanau Pro 2018</i>	45 000 €
Lacanau Surf Club - Coupe de France 100 % filles, ... 23 et 24 Juin 2018	800 €
Lacanau Surf Club - Les bord'océan sup daysles 3 et 4 novembre 2018	500 €
Lacanau Surf Club - les Super canailles les 11 et 12 août 2018	700 €

Lacanau Wind Trophée 24h de planche à voile	1 200 €
Pétanque Océane - participation au Grand Prix de la Ville	250 €
Pétanque Océane - participation au "Pet" en cœur"	250 €
Sauvetage Côtier Lacanau	1 500
Sauvetage Côtier Lacanau - participation au championnat de Gironde ainsi qu'à la journée découverte dite " handicap "	1 000 €
Association Sportive des Golfs de Lacanau (ex-SSLO Golf) - participation au Trophée de la ville le 25 Août 2018	500 €
Association Sportive des Golfs de Lacanau (ex-SSLO Golf)- Participation au Grand Prix de Lacanau les 15 et 16 Sept 2018	500 €
SSLO Tennis	4 500 €
SSLO Tennis - participation à l'organisation des tournois de tennis	2 300 €
TOPA CREW - participation à l'organisation de l'événement en automne	1 000 €
Association Jeunes Sapeurs Pompiers du sud ouest Médoc	150 €
Voile Lacanau Guyenne	8 800 €
Voile Lacanau Guyenne - Participation financière pour l'ensemble de l'événementiel 2018	2 000 €
Total	144 600 €

<b>Total Général</b>	<b>178 300 €</b>
<b>Dont Total événementiel</b>	<b>105 150 €</b>



